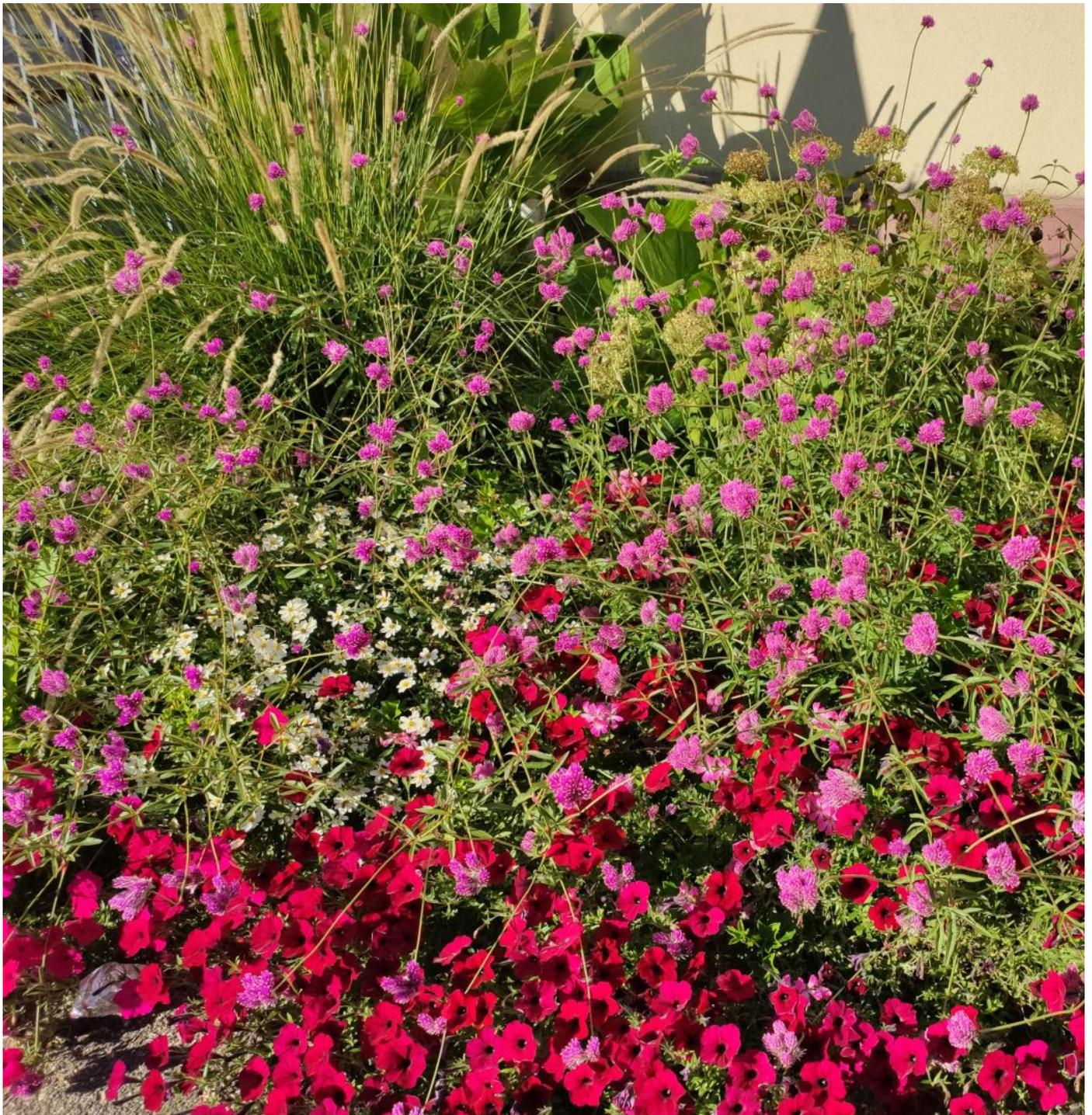




# SCHAFFHOUSE-près-SELTZ

Département du Bas-Rhin

## Bulletin communal | Eté 2023





# Sommaire

Page 2 : Sommaire

Page 3 : Budget communal

Page 4 : Informations communales

Page 9 : Vie scolaire

Page 13 : Vie associative

Page 19 : Informations diverses

Page 33 : Anniversaires des aînés / Mariage

Page 34 : Horaires et mémo utiles

Page 35 : Informations de la mairie

# Budget communal | 2023

## COMPTE ADMINISTRATIF 2022

	<u>Prévues</u>	<u>Réalisées</u>
Fonctionnement :		
	Dépenses 612 674 €	319 480,57 €
	Recettes 612 674 €	379 724,75 €
	<u>Excédent de fonctionnement :</u>	<u>60 244,18 €</u>
Investissement :		
	Dépenses 1 817 700 €	78 186,59 €
	Recettes 1 817 700 €	44 103,15 €
	<u>Excédent d'investissement :</u>	<u>33 537,64 €</u>



## BUDGET PRIMITIF 2023

<b>Fonctionnement :</b>	Dépenses: 722 500 €
	Recettes : 722 500 €
<b>Investissement :</b>	Dépenses: 633 651 €
	Recettes : 633 651 €

## Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 :

La commune n'a pas augmenté le taux des taxes de cette année.

Taxe d'Habitation Résidences Secondaires :	15,52 %
Taxe Foncière (bâti) :	24,70 %
Taxe Foncière (non bâti) :	56,98 %
Cotisation Foncière Entreprises	15,92 %

# Convention | Une Naissance, un Arbre



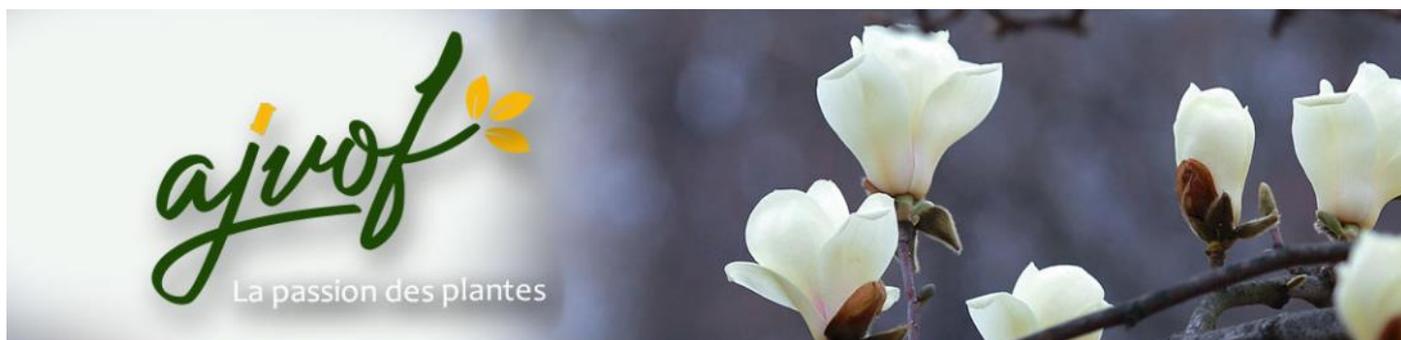
*Le maire Mr Philippe GIRAUD a signé le 14/04/2023, la charte en présence de Tony Franco, membre et représentant territorial de l'association jardins et vergers de l'Outre - Forêt.*

« Une naissance, un arbre », planter un arbre à l'occasion d'une naissance est une tradition ancestrale qui est tombée dans l'oubli. En décembre 2020 l'AJVOF décide d'aller plus loin, et de proposer aux communes du Nord Alsace une charte d'engagements.

Ce geste symbolique de planter un arbre, source de biodiversité et symbole de l'avenir, deviendra fleurs, fruits, milieu naturel, énergie ou matériau pour les futures générations. En outre il contribue à revitaliser cette coutume et à l'intégrer dans le contexte de l'urgence climatique.

Le conseil municipal a décidé d'offrir un arbre à planter à tous les parents qui ont eu un enfant depuis 2020. Cette charte demande à la commune de s'engager en transmettant un courrier aux parents, en septembre, avec un choix d'essences d'arbres. Puis elle passe commande, distribue les arbres, au mois de novembre, propose et organise la plantation sur un terrain communal, (quand les parents n'ont pas de jardin) en présence des familles qui le souhaitent.

En retour, l'AJVOF s'engage à fournir un catalogue de variétés d'arbres fruitiers et d'ornement, s'approvisionne auprès de producteurs horticoles. Elle se charge de la commande des arbres et des fournitures (Kit), fournit l'arbre, le tuteur, le lien, la protection du tronc, l'étiquette au prénom de l'enfant, propose d'aider les familles à choisir leur variété d'arbre ou de végétal et participe, dans la mesure des disponibilités, aux événements liés à cette opération.



## Divers | Pâques



Comme tous les ans, les enfants du village ont perpétué la tradition pascale en rejoignant le groupe des joueurs de crécelle. Cette année, ils étaient plus de 20, tous munis de leur instrument en bois.

Au lieu de sonner une petite dizaine de minutes, comme le font habituellement les cloches, les jeunes ont réalisé une parade bien plus longue, surtout la première fois. Par après, en raison aussi de la pluie, ils se sont répartis par quartier pour annoncer l'Angélus. La collecte auprès de la population, réalisée samedi matin dans la joie, a permis de récompenser chaque joueur enthousiaste d'avoir pu partager ces moments insolites à des horaires particuliers.

## Atelier Participatif | Décoration Noël

### Petit rappel

Le Conseil Municipal invite les personnes intéressées à prêter main forte ( fabrication de panneaux, mise en peinture de différents sujets...) ou à proposer des idées de décorations de Noël.

Toutes les initiatives seront les bienvenues. N'hésitez pas, pour cela, à vous adresser à la secrétaire de mairie.



# Lotissement | **Avancement du projet**

Depuis le début de l'année, 9 parcelles sur 14 proposées ont été vendues et 4 autres ont été attribuées.

Dans le cadre de la réalisation du lotissement « Auf Eberbaechel », la mise en place d'une passerelle pour piétons et bicyclettes est envisagée afin d'accéder au centre du village. Cette liaison douce permettra de passer au-dessus du cours d'eau « Eberbach ». De nouveaux sondages devront être réalisés. La société « Hydrogéotechnique » a été retenue pour cette mission. La société « Adam Vosges S.A.S » a été retenue dans le cadre de la réalisation des pièces graphiques, l'établissement du cahier des charges...

Le projet est subventionné à hauteur de 50% par la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre du Fond Communal d'Alsace.



## Info | **Marquages et signalisations**

Dans un souci de sécurisation et afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse, la Société Girod est intervenue rue de l'Eglise et particulièrement rue de Niederroedern. Plusieurs réunions ont eu lieu auparavant avec les agents de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) pour déterminer au mieux la solution la plus adaptée.

Le coût de ces travaux s'élève à 5 734 Euros HT ; une subvention à hauteur de 50%, soit 2 867 Euros, est attribuée par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) dans le cadre du Fond Communal d'Alsace.



## Info | Eglise

Depuis plusieurs années, l'église subit des remontées d'eau par capillarité ...

Après avoir testé différentes solutions sans succès réel sur la durée, nous avons décidé de confier cette tâche à la société « Alsacienne de traitement des murs » qui nous propose de régler ce problème par la solution « MUR TRONIC2 ».

Quelques explications techniques concernant ce procédé :

*« Prenant la forme d'un boîtier compact et ergonomique, le Mur-Tronic 2 fonctionne grâce à la faible source d'énergie émise par la variation des champs électromagnétiques. »*

*Le boîtier Mur-Tronic 2 capte en effet ces champs et renvoie un contre-champ déphasé à 180°, qui se charge alors de stopper définitivement toute nouvelle remontée d'eau par capillarité. Les remontées étant arrêtées à la source, c'est tout naturellement que les murs s'assèchent. »*

Le montant du devis proposé s'élève à 2 750 Euros HT.

Nous avons au préalable vérifié les références de cette société auprès d'autres collectivités : les résultats se sont avérés concluants.



## Info | Nettoyage de printemps

Le samedi 29 avril, le Conseil Municipal avait donné rendez-vous aux bénévoles de la commune à l'Espace Technique et Associatif pour ce qui est devenu le traditionnel nettoyage de printemps.

Après avoir ramassé tous les déchets se trouvant sur la voie publique, toutes les personnes ayant prêté main forte ont été invitées au verre de l'amitié.



## Info | Salle des Fêtes

Depuis quelques mois la salle polyvalente est confrontée à l'invasion de martres. Afin de remédier à ce problème récurrent, un traitement a été réalisé par la Société DKM en y apposant, pendant 3 semaines un répulsif pour les dissuader de ne plus monter sous le toit. Coût de l'opération 558 € TTC.

L'employé communal a ensuite posé un grillage fin aux différents endroits où elles étaient sensées rentrer afin de les empêcher de s'y réinstaller.



## Info | Eclairage Public

Notre municipalité a engagé la rénovation de son réseau d'éclairage public en réalisant un investissement de 91 028 Euros, ce qui a permis de transformer l'ensemble de ses 120 luminaires en luminaires équipés de LED.

Cette rénovation permet d'économiser 64% de la facture énergétique de l'installation. Nous avons fait le choix de faire fonctionner l'éclairage toute la nuit à 80% de l'intensité et à 50% de 23 h à 5 h du matin pour les plus grands candélabres. Le fait d'éteindre un candélabre sur deux engendrerait une vétusté accélérée des appareillages électroniques et ne nous ferait pas faire d'économie.

Enfin, cette opération permet à la commune de respecter les nouvelles réglementations qui ont pour but de supprimer les pollutions lumineuses et ainsi de minimiser l'impact de ses installations sur l'environnement.

Montant des subventions :

- Etat - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : 27308 Euros
- Collectivité européenne d'Alsace (CeA) : 34 590 Euros
- Communauté de Communes de la Plaine du Rhin (CCPR) : 8738 Euros

Une participation sera demandée à la municipalité de Seltz pour ce qui concerne la rue de la Carrière.



# VIE SCOLAIRE

## 2ème trimestre - Initiation au Rugby



Au cours du deuxième trimestre, les élèves de l'école primaire ont pu bénéficier d'une initiation au rugby par un professionnel. Discipline moins populaire que le foot où il faut poser le ballon ovale derrière la ligne du but de l'adversaire ou le faire passer entre les poteaux du but.



## 3ème trimestre

### Mini-Olympiades

Vendredi 9 juin, à la salle des fêtes, l'école de Schaffhouse a organisé des mini-olympiades à destination des élèves de maternelle d'Eberbach (en regroupement pédagogique avec Oberlauterbach), Buhl et Niederroedern.



### Base de Voile



La classe de CE2-CM1-CM2 a réalisé un merveilleux séjour « kayak » à la base nautique de Lauterbourg. Du lundi 26 juin au vendredi 30 juin, les 22 élèves et leur enseignant ont pu bénéficier de l'expertise des moniteurs de la Base de Voile, pour apprendre et s'amuser à manœuvrer des kayaks sur le plan d'eau. Bonne humeur et météo clémente ont été les ingrédients idéaux à cette splendide expérience !



### Natation



Comme il est de coutume, des cours de natation à la piscine de Betschdorf ont été programmés lors du troisième trimestre.

Les plus courageux se délectent de l'eau de la piscine pour apprendre à nager.



# Fête de fin d'année



Le vendredi 30 juin, à partir de 17h, l'école a organisé sa traditionnelle fête de fin d'année scolaire. Une nouveauté était au menu cette année ! En effet, après le traditionnel spectacle (composé d'un chant regroupant tous les enfants de l'école primaire, puis d'une représentation par classe), la cinquantaine d'enfants présents ont pu participer à une kermesse !



Grâce à l'excellente organisation des représentants des parents d'élèves, ainsi qu'au dynamisme des membres de l'association « les As du Cartable » (la nouvelle association des parents d'élèves), les écoliers ont pu réaliser une bonne dizaine d'ateliers pendant 1h30. La joie et la bonne humeur ont été au rendez-vous !

Et que dire des délicieuses tartes flambées faites par l'association des sapeurs pompiers, qui ont permis à l'ensemble des enfants, parents, grands-parents et enseignants de se régaler pendant ce moment convivial !

# Sortie de fin d'année

Pour clore cette belle année scolaire, toute l'école s'est rendue le vendredi 7 juillet au « Chemin des Cimes » et à la « Forêt d'Aventure » à DRACHEBRONN. La matinée a été consacrée à la découverte et à l'observation du panorama à 360° sur les Vosges du Nord, la plaine du Rhin et la Forêt-Noire.



Quant à l'après-midi, après une pause pique-nique bien méritée, les élèves ont passé un magnifique moment d'aventure sur l'aire de jeux en pleine nature.

Au retour de cette belle journée, la classe de CM2 a saisi l'occasion pour lire un poème à leur instituteur avant de quitter l'école primaire pour effectuer leur prochaine rentrée au collège de SELTZ.



# Potager - Rue de la Forêt



Au mois de mai, lorsque le gel n'est plus à craindre, le potager de l'école reprend vie grâce aux mains expertes de nos petits .



Ci-contre, les élèves des classes de maternelle et leur enseignante Mme Canitrot prennent beaucoup de plaisir à voir pousser les fraisiers qu'ils ont plantés. Ils se délectent en récoltant toutes ces bonnes fraises.

## Maintien des 3 classes

Bonne nouvelle!!! Une hausse des effectifs en cours d'année nous a permis d'éviter la fermeture d'une classe ; le Directeur académique est donc revenu sur sa décision initiale. A la rentrée de septembre, 53 élèves répartis dans 3 classes retrouveront les bancs de l'école.

Un changement de personnel est prévu : notre ATSEM, Jessica SCHAEFER a décidé de rejoindre l'école maternelle de Mothern. Elle sera remplacée dès la rentrée 2023 par Paulette ZIMMERMANN qui aura à cœur le bien-être des enfants de maternelle.

Après treize années passées à l'école, Laurence CANITROT a décidé de quitter l'école pour d'autres horizons, à savoir l'école maternelle de Mothern. Maylis LÉGER a été nommée pour lui succéder.

Philippe GIRAUD a profité du dernier conseil de classe pour remercier Jessica & Laurence pour leur travail auprès des enfants durant ces années. Il leur a offert un cadeau de la part de la municipalité.



## Les As du Cartable

C'est avec grand plaisir et beaucoup de motivation que les représentantes des parents d'élèves ont décidé de créer l'**association des parents d'élèves « Les As du cartable »**.

Le bureau de l'association se compose de 7 membres actifs :

Mme CERZO Virginie (Présidente), Mme DAUER Delphine (Trésorière), Mme PALAZZOLO Carine (Secrétaire), Mme SECULA Aurélie, Mme ARTH Pauline, Mme WALTZ Christine, Mme SARTHER Laetitia.

Un appel aux nouvelles adhésions sera lancé lors de la prochaine rentrée scolaire.

Le but de l'association Les As du cartable est d'organiser et animer des activités destinées à soutenir l'action éducative des enseignants, ainsi que de participer, en accord avec les enseignants, au financement des activités éducatives dans le cadre scolaire, entre autres par le biais du bénéfice récolté lors d'événements qu'elle propose.

Ensemble, accompagnons et soutenons nos enfants !



# Ecole | Bilan et prévisions

Alors que 8 élèves quittent l'école primaire, 11 nouveaux élèves seront accueillis à la rentrée scolaire de septembre 2023. L'effectif de notre école sera de 53 élèves.

L'équipe pédagogique est composée de:

**M. Quentin LEBOLD**, directeur d'école, enseignant des classes de CE2-CM1-CM2

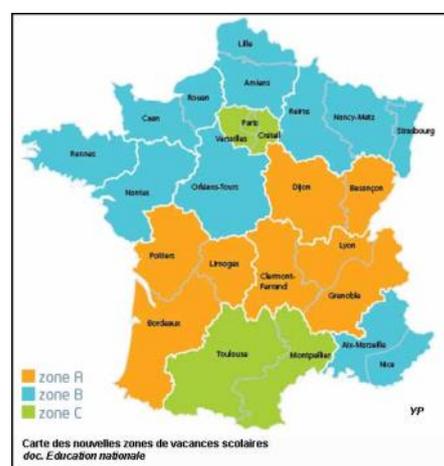
**Mme Sandrine RIEGER**, enseignante des classes de CP-CE1

**Mme Maylis LÉGER**, enseignante des classes de maternelle

**Mme Paulette ZIMMERMANN**, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles.

## Horaires de l'école

	Matin		Après-midi	
Lundi	8h15	11h45	13h45	16h15
Mardi	8h15	11h45	13h45	16h15
Mercredi				
Jeudi	8h15	11h45	13h45	16h15
Vendredi	8h15	11h45	13h45	16h15



Périodes	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des enseignants	Vendredi 1er septembre 2023	<b>Vendredi 1er septembre 2023</b>	Vendredi 1er septembre 2023
<b>Rentrée scolaire des élèves</b>	Lundi 4 septembre 2023	<b>Lundi 4 septembre 2023</b>	Lundi 4 septembre 2023
<b>Toussaint</b>	samedi 21 octobre 2023 Lundi 06 novembre 2023	<b>samedi 21 octobre 2023 Lundi 06 novembre 2023</b>	samedi 21 octobre 2023 Lundi 06 novembre 2023
<b>Noël</b>	Samedi 23 décembre 2024 Mardi 08 janvier 2024	<b>Samedi 23 décembre 2024 Mardi 08 janvier 2024</b>	Samedi 23 décembre 2024 Mardi 08 janvier 2024
<b>Hiver</b>	samedi 17 février 2024 lundi 04 mars 2024	<b>samedi 24 février 2024 lundi 11 mars 2024</b>	samedi 10 février 2024 lundi 26 février 2024
<b>Printemps</b>	samedi 13 avril 2024 lundi 29 avril 2024	<b>samedi 20 avril 2024 lundi 06 mai 2024</b>	Samedi 06 avril 2024 Lundi 22 avril 2024
<b>Début des vacances d'été</b>	Samedi 06 juillet 2024	<b>Samedi 06 juillet 2024</b>	Samedi 06 juillet 2024

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

**Zone B** : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, **Strasbourg**.

Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

# VIE ASSOCIATIVE

## Bibliothèque

Tous les ans, en mars avril, nous devons remplir un questionnaire servant à des statistiques. Par exemple, nous devons noter le nombre de lecteurs inscrits, en séparant les jeunes des adultes, le nombre de lecteurs venus à chaque ouverture, le nombre de livres empruntés, le nombre de livres appartenant à notre Point Lecture etc. C'est l'occasion de faire un tri de nos livres, d'éliminer ceux écrits trop petit, ceux étant un peu abîmés, etc. mais ils ne vont pas à la déchetterie: nous en donnons à Emmaüs, en déposons dans des boîtes à livres en libre service.



En avril nous avons aussi rendu la moitié de nos livres à Betschdorf et choisi des nouveaux en tenant compte des souhaits de lecteurs.

La Mairie nous a acheté le magnifique ouvrage " Histoires de Niederroedern " dont les textes sont agrémentés de nombreuses photos du présent et du passé.

La réservation de livres par Internet est toujours pratiquée par quelques lecteurs assidus. Cela fonctionne bien dans l'ensemble, même si un livre se fait parfois attendre ou s'il revient une 2e fois après avoir été rendu !

Profitez des longues soirées d'été pour lire sur vos terrasses et jardins, quand il n'y a pas de moustiques ! Partir en vacances, aller ailleurs ça change les idées, que ce soit à la mer, à la montagne ou à l'étranger. Mais on peut aussi s'évader du quotidien en se plongeant dans un roman, ou en admirant les belles photos d'un documentaire sur un pays étranger ou sur une région méconnue de notre belle France. Alors venez choisir quelques ouvrages à la Bibliothèque !

### Rappel des horaires d'ouverture à partir de septembre :

- le lundi de 15h45 à 16h 45
- le vendredi de 18h à 19h



### En juillet et août

la bibliothèque sera uniquement ouverte le vendredi, de 18h à 19h

# Club Amitié Rencontre

C'est avec joie et bonne humeur que les membres du Club se rencontrent régulièrement et font des sorties ensemble.

Ci-dessous quelques souvenirs.....



Tirons les rois



Visite de l'Ecurie « Les ACACIAS » à Schaffhouse.

Loto bingo

avec le Club d'Oberlauterbach  
le jour du Mardi-Gras.



Et un petit tour à l'oratoire  
tout près.



Devant l'usine des Brezels BOEHLI à  
Gunderhoffen.



Chez le sabotier de Philippsbourg.



Autour d'une bonne table  
à Niederbronn-les-Bains



Notre sortie se termine au bord de l'Etang de Hasselfurth en Moselle.



Et bien sûr, nos après-midi passent trop vite avec les jeux (Belote, T'en Fais -Pas, Triomino, Azul etc.) suivis de café-gâteaux.

Invitation à tous ceux qui ont envie de quitter leurs occupations traditionnelles et passer d'agréables moments au sein de notre groupe.  
Vous êtes tous les bienvenus.

La reprise se fera le  
Mardi le 05 septembre 2023 à 14 h.

Nous vous souhaitons, d'agréables vacances ensoleillées.

# AGF Broderie

Et une de plus !

La saison se termine bien, une nouvelle brodeuse s'est ajoutée au groupe. C'est avec plaisir que nous avons pu participer à l'exposition de broderie à Niederrœdern à l'occasion de la fête organisée pour la sortie du livre sur le village. Cela nous a permis de nous faire connaître, de montrer la variété de nos ouvrages et de susciter l'envie à quelque dames de nous rejoindre.

En attendant la rentrée de septembre, nous vous souhaitons à tous un bel été.

Notre club se réunira à nouveau les mercredis de 19h à 21 heures à la salle des associations rue de l'église

Le club broderie

Brigitte Marmillod  
Tel 03 88 86 80 46



## Repartir

### L'association REPARTIR

39 rue de Niederrœdern MEYERHOF  
67470 SCHAFFHOUSE-SELTZ

Repartir

organisera une journée « **PORTES OUVERTES** »  
de son **épicerie sociale**

**Dimanche 15 octobre 2023**  
**De 10 h à 16 h.**

Une vente de « **POULETS RÔTIS** » à emporter aura lieu  
pour midi **sur commande**.

Le bénéfice de cette vente permettra d'améliorer le quotidien des personnes les plus  
démunies de notre secteur.

Le Conseil d'Administration vous remercie dès à présent de votre solidarité.

# Olympique Schaffhouse

Objectif atteint pour l'équipe 1 de l'Entente Niederrœdern / Schaffhouse : elle termine au milieu du tableau et se maintient donc en district 4.

Les résultats des matchs retour sont nettement meilleurs que ceux des matchs aller; les joueurs semblent avoir compris ce que préconise l'entraîneur Pascal STIEBER ! Ils ont fait beaucoup de progrès, tant sur le plan individuel que collectif. Un bon présage pour la saison 2023 - 2024 à venir ?

Pour l'équipe 2, c'est la descente, et donc la déception. De dimanche en dimanche, l'équipe n'était jamais la même ; quant à l'entraînement, il n'était jamais bien fréquenté.

Il faudra au plus vite retrouver le district supérieur...

La saison 2023 - 2024 commencera le dimanche 20 août par le 1<sup>er</sup> tour de la Coupe de France; puis suivra la 1<sup>ère</sup> journée de championnat le dimanche 27 août ( voir ultérieurement le panneau d'affichage de la commune de Schaffhouse ).

Le club renouvelle ses remerciements à la commune de Schaffhouse ainsi qu'aux autres donateurs pour leur soutien financier.

## Date à retenir :

Dimanche 19 novembre 2023  
8<sup>ème</sup> fête de la choucroute, à partir de midi,  
à la salle des fêtes de Schaffhouse,  
animée par l'orchestre Santa Lucia



## Classement

### Equipe 1

PI	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	WOERTH A. S.	47	22	15	2	5	0	60	38	0	22
2	NIEDERMODERN F.C.	46	22	13	7	2	0	49	28	0	21
3	REICHSHOFFEN F.C.E.	43	22	13	4	5	0	59	32	0	27
4	ROPPEHEIM S.C.	36	22	11	3	8	0	58	36	0	22
5	VAL DE MODER F.A. 2	36	22	11	3	8	0	50	31	0	19
6	LEUTENHEIM A.S	35	22	11	2	9	0	54	46	0	8
7	WITTERSHEIM U.S. 2	26	22	7	5	10	0	35	47	0	-12
8	NIEDERROEDERN EFCNOS	24	22	7	5	10	0	28	36	2	-8
9	LAMPERTS-MERKWILLER	23	22	7	2	13	0	35	45	0	-10
10	SOULTZ/S/F/KUTZENH 2	23	22	6	5	11	0	31	51	0	-20
11	FORSTFELD A.S.	19	22	6	1	15	0	35	63	0	-28
12	DRACHENBRONN BIRLEN	15	22	4	3	15	0	27	68	0	-41

### Equipe 2

PI	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	RIEDELSELTZ F.C. 2	41	18	13	2	3	0	47	24	0	23
2	HUNSPACH A.S. 3	37	18	12	2	4	0	51	25	1	26
3	SEEBACH A.S. 2	37	18	11	4	3	0	47	14	0	33
4	ALTENSTADT-WISS ENT.	29	18	9	2	7	0	35	38	0	-3
5	SALMBACH A.S	26	18	8	2	8	0	39	29	0	10
6	NIEDERLAUTERBACH F.C 2	24	18	7	3	8	0	36	39	0	-3
7	SCHOEN/MEMMEL F.R.	23	18	7	2	9	0	28	30	0	-2
8	OBERROEDERN/ASCHBACH 2	17	18	6	1	11	0	30	39	2	-9
9	DRACHENBRONN BIRLEN 2	16	18	5	1	12	0	28	54	0	-26
10	NIEDERROEDERN EFCNOS 2	6	18	2	1	14	1	22	71	0	-49
11	TRIMBACH F.C. 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



# SEANCES de YOGA septembre 2023 À SCHAFFHOUSE

REPRISE DES SÉANCES DE HATHA YOGA LE 13 SEPTEMBRE 2023

MERCREDI de 18h15 à 19h30 HATHA YOGA

L'INSCRIPTION PRÉALABLE EST OBLIGATOIRE



SÉANCES ESTIVALE ET ESSAI

ARJUNA vous propose des séances de yoga en plein air cet été .  
Tentez l'expérience !! Venez quand vous voulez avec votre tapis pour pratiquer cette merveilleuse discipline du yoga traditionnel. Venez pour vous ressourcer, assouplir votre corps et muscler votre esprit ! vous commencerez ainsi bien votre Journée c'est certain !!  
Les séances sont adaptées aux débutants et sans difficulté .  
Tarif 10€ / séance INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

Samedi : 08/07 15/07 22/07 26/08 02/09 à 9h (venir 10mn avant)

AU CAMPING MUNICIPAL LES BORD RHIN à SELTZ



**Contact: AJURNA Tél : 06 89 35 24 45**

**SITE INTERNET : [www.arjuna-massage-yoga.fr](http://www.arjuna-massage-yoga.fr)**

## Quels bienfaits pour les séances de relaxation et voyage sonore ?

L'objectif de cet atelier est de permettre à chacun de découvrir et de développer ses propres capacités à gérer son stress de façon plus harmonieuse, grâce à des exercices accessibles à tous sollicitant le corps et l'esprit.

Il permet également d'apaiser la relation à soi en se familiarisant avec nos sensations corporelles, nos émotions, nos pensées, qu'elles soient vécues comme agréables, désagréables ou neutres, et de développer son ouverture aux autres et au monde, sur la base d'attitudes comme la bienveillance, la curiosité, le respect des différences ou le lâcher prise.

Cet atelier nous permettra :

D'étirer notre corps dans sa globalité pour retrouver stabilité, ancrage et posture saine.

D'améliorer notre qualité de sommeil à travers la relaxation guidée, en étant à la fois conscient et immobile, pour favoriser la concentration.

L'esprit sera en mode semi-éveil, les muscles seront soulagés de leurs diverses tensions accumulées sur la journée, le corps sera oxygéné pour favoriser la circulation sanguine et le fonctionnement des organes internes et votre souffle deviendra petit à petit plus calme.

De s'autoriser un voyage imaginaire et sonore permettant un apaisement mental par les effets des sons émis par les bols tibétains.

1h d'accompagnement avec 3 méthodes différentes et complémentaires pour s'offrir un moment à soi, pour soi avec les autres dans la bienveillance, le respect et la bonne humeur.

### Les bienfaits recherchés :

- Diminution du stress immédiat.
  - Régénération musculaire.
  - Soulagement des maux de dos, migraines.
  - Équilibrer notre énergie.
  - Améliorer la concentration.
  - Aider le système immunitaire.
  - Diminuer les douleurs physiques.
  - Soulager l'hypertension.
  - Retrouver une posture saine en se libérant des tensions.
- S'oxygéner et se relaxer.

Se permettre 2h par semaine pour prendre soin de soi dans sa globalité. Ensemble !

"Ré-Unir: un espace dédié à la parole"

**Audrey Bauerlé**

Psychanalyste

**Reprise des séances le mercredi 13 septembre 2023**

+33 6 61 39 70 80

[re-unirpro67@gmail.com](mailto:re-unirpro67@gmail.com)



## UN ENGAGEMENT CITOYEN

# Rejoignez les SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES de l'unité territoriale DE SELTZ

Parallèlement à mon **métier** ou à mes **études**,  
je contribue aux missions de sécurité civile  
confiées aux sapeurs-pompiers :

- Secours à personne
- Lutte contre l'incendie
- Protection des biens et de l'environnement

### Comment ?

- Je prends contact avec le chef du centre d'incendie et de secours le plus proche de mon domicile.

OU

- Je remplis un formulaire en ligne sur le site internet du SIS 67.

### Conditions

- Avoir 16 ans au moins.
- Ne pas faire l'objet de condamnations.
- Remplir des conditions d'aptitude physique et médicale.



SAPEURS-POMPIERS  
du BAS-RHIN

#### Le SIS 67 en chiffres

- 4000 sapeurs-pompiers volontaires
- 665 sapeurs-pompiers professionnels
- 163 personnels administratifs et techniques
- 67 000 interventions en 2022
- 223 600 appels au 18 en 2022
- 84 900 sorties de secours en 2022
- 228 centres d'incendie et de secours
- 1000 engins

- Je suis motivé(e) et disponible.
- J'aime l'action et j'ai l'esprit d'équipe.
- Je veux me mettre au service des autres pour des missions de secours d'urgence.

#### L'UNITÉ TERRITORIALE DE SELTZ :

 **539 interventions en 2022**

## CONTACT

**Centre d'incendie et de secours  
Schaffhouse-près-Seltz**

Adjudant-chef Laurent Albénésius  
laurent.albenesius@orange.fr

03 88 86 85 37

**+ d'infos sur  
www.sis67.alsace**



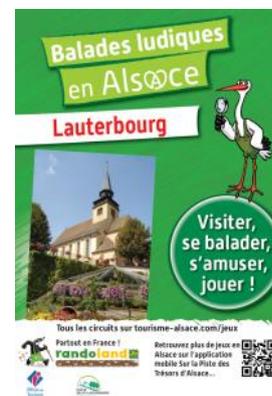
→ Esprit d'équipe → Engagement → Respect → Altruisme

# Office de Tourisme du Pays de Seltz-Lauterbourg

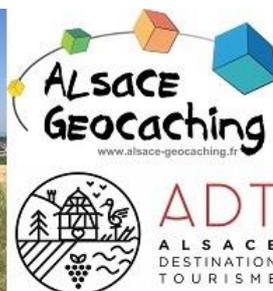


## Les bonnes idées de sorties cet été ! 😊

**ACTIVITES EN FAMILLE** - Partez à l'aventure avec Randoland! Les **Balades ludiques**, véritables jeux de piste telle une enquête à résoudre, adaptées à trois niveaux d'âge. Nouveauté cet été, une balade ludique à Munchhausen ! RDV dans nos bureaux d'accueil de Lauterbourg, Mothern et Seltz, pour récupérer les livrets de jeu et les récompenses !



Du genre plutôt connecté et/ou joueur ? Le géocaching sera parfait pour vous ! Une chasse au trésor high-tech qui emmène les "géocacheurs" à l'aide de leur smartphone d'étape en étape, à partir de coordonnées GPS et d'énigmes à résoudre, pour arriver au but final : la découverte de la "cache". Vous ne connaissez pas encore le **Géocaching** ? Allez hop ! Laissez-vous séduire et qui sait, vous allez peut-être devenir accro au géocaching. 3 circuits sur notre territoire : "Entre monts et vallée" ([env.20km](#)), "Tour et détour" (env.24km) (faisables à vélo ou en voiture), et "En passant par Beinheim" (env.2 km - faisable à pied).



**ACTIVITES NAUTIQUES** - N'oubliez pas nos belles plages et testez aussi nos nombreuses activités nautiques. Vous avez l'embarras du choix entre la voile, le stand-up paddle, le pédalo, le surf électrique, l'Aquapark, ainsi que des activités comme le quad et le paintball !



**A PIED** - Vous êtes plutôt "à pied" ? Il y a de quoi faire sur notre territoire... nous avons 25 sentiers balisés à vous faire découvrir, qui pour certains sont reliés entre eux, idéals pour la promenade familiale. Chaque randonnée nous mène à travers des paysages divers (Rhin, forêt, site protégé, Ried, plaine, vergers...) permettant de découvrir les richesses de notre joli coin.

**A VELO** - Découvrez le Pays de Seltz-Lauterbourg à votre rythme. Il existe un grand choix de circuits et de boucles locales, pour ne rien rater des charmes du territoire et de l'autre côté du Rhin ! Mettez-vous en selle en enfourchant votre vélo. Sillonnez les rues et sentiers des villes et villages, faites un arrêt au bord du Rhin, découvrez des paysages magnifiques, le patrimoine bâti et religieux... Venez à la rencontre de ces lieux merveilleux et singuliers ! Les circuits sont pour la plupart plats et variés... donc parfait pour toute la famille !

Nos prestataires de locations / réparations de vélos : Cycle Wurtz à Seltz, et Nature Bike à Rott.

**Retrouvez tous les circuits vélos et de randonnées sur notre site internet, ou bien en format papier dans nos bureaux d'accueil à Lauterbourg, Mothern et Seltz !**

[www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr](http://www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr)

**Retrouvez-nous aussi sur Facebook : Tourisme Pays de Seltz-Lauterbourg, Rhin et Nature et Instagram : @visitseltzlauterbourg**

## Infos | MOUSTIQUES



### Comment lutter contre les moustiques chez soi

Certains moustiques déposent leurs œufs dans des contenants artificiels qui retiennent de l'eau. Les larves de moustiques se développent dans l'eau stagnante pendant environ 1 semaine à 10 jours avant d'émerger de l'eau sous forme d'adulte.

Des gestes simples existent pour limiter la prolifération des moustiques chez soi :

- **VIDER** les contenants en eau complètement, 2x/semaine minimum



Pour les oiseaux : changer l'eau de l'abreuvoir régulièrement

- **RANGER** à l'abri de la pluie ou **JETER** tous les contenants inutilisés comme les pneus

- **RETOURNER** les contenants



- **COUVRIR** hermétiquement les récupérateurs d'eau de pluie avec une moustiquaire et un tendeur ou un couvercle adapté



- **CURER** pour faciliter l'écoulement





# Projet de Méthaniseur

Par délibération du Bureau en date du 09/05/2023, il sera procédé à une **concertation préalable** avec le public dans le cadre de la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal du SIVU de la Plaine de la Sauer et du Seltzbach (SIVU PSS) pour permettre l'implantation d'un méthaniseur biodéchets à Schaffhouse-près-Seltz.

La concertation se déroulera pendant la durée études jusqu'au lancement des consultations officielles.

Pendant cette période, le dossier de concertation sera consultable et chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

sur le site internet du SMICTOM NORD ALSACE, à l'adresse suivante : [www.smictom-nord67.com](http://www.smictom-nord67.com)

au siège du SMICTOM NORD ALSACE aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :  
du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

à la mairie de Schaffhouse-près-Seltz aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :  
le mardi de 10h00 à 11h00 et de 17h00 à 18h00  
le vendredi de 16h00 à 18h00

## Pneus usagés

Afin d'offrir aux particuliers la possibilité de se débarrasser de leurs pneus usagés, le SMICTOM Nord Alsace organise une nouvelle collecte en déchèterie **lundi 25 septembre 2023**.

Les déchèteries concernées par cette opération sont celles de Lauterbourg, Niederbronn-les-Bains, Soultz-Sous-Forêts, Wissembourg et Woerth.

Pour garantir l'accès au plus grand nombre d'usagers, les apports sont limités à 4 pneus VL par badge. Informations pratiques :

Les conditions de dépôts des pneus usagés sont les suivantes :

- Collecte réservée aux particuliers résidant sur le territoire du SMICTOM Nord Alsace
- Inscription obligatoire avant le **15 septembre** sur le site internet du SMICTOM Nord Alsace : <https://smictom-nord67.com/formulaire-pneu/>
- Présentation obligatoire du badge de déchèterie
- Dépôt limité à 4 pneus VL par foyer
- Pneus acceptés : pneus des particuliers, propres, avec ou sans jantes.



Des formulaires papier seront remis aux personnes qui le souhaitent en déchèterie, n'hésitez pas à me faire savoir si vous souhaitez en imprimer pour votre commune.

La publication Facebook associée pour vos réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/>

**Gwendoline MARCHAL**  
*Chargée de prévention des déchets et de communication*

**Ligne directe : 06 17 02 17 23**

**SMICTOM NORD ALSACE**  
54 rue de l'Industrie - BP 40081  
67162 Wissembourg Cedex  
[www.smictom-nord67.com](http://www.smictom-nord67.com)

# Info | Prime à la conversion



Afin d'aider à la transition écologique, l'Etat a actualisé sa prime à la conversion 2023. En effet, si vous achetez un vélo classique ou à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'une aide financière :

- Les seuils d'éligibilité ont été augmentés, à partir du 1er janvier 2023 pour couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).
- Si vous êtes majeurs, domiciliés en France et que vous possédez un revenu fiscal déclaré inférieur à 14 089 euros, ou encore que vous êtes en situation de handicap, *vous êtes éligible à cette aide*.

Les montants des aides sont disponibles sur ce site <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/>. Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.

## Info | Que se passe-t-il sur notre territoire ?



Afin de vous permettre de suivre l'actualité sur notre territoire, nous mettons en ligne les informations concernant :



- les activités organisées sur notre Communauté de Communes de la Plaine du Rhin :  
périscolaire, tourisme, collecte don du sang, ...
- les offres d'emplois ;
- les permanences des organismes :  
Pamina, Oktave, députés, ... ;

Vous trouverez toutes ces informations et plus encore sur notre site internet : [www.schaffhouse.fr](http://www.schaffhouse.fr)

Alors n'hésitez pas et connectez-vous !

INFOBEST  
PAMINA



Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023



# Consignes de tri

À partir de janvier 2023

Tous les emballages et les papiers vont dans le bac de tri



Emballages en carton, briques alimentaires et tous les papiers



Emballages en métal même les petits



Bouteilles, flacons et bidons en plastique

## Les astuces de tri :

- Les emballages sont à mettre en vrac
- Inutile de les laver, il suffit de les vider
- Pour gagner de la place, aplatissez-les
- Séparez-les pour qu'ils soient triés

## LES P'TITS NOUVEAUX QUI VONT DÉSORMAIS DANS LE BAC DE TRI



Tous les emballages : Films, sachets, barquettes, blisters, pots de yaourt/crème...



AGISSONS POUR LE ZÉRO DÉCHET

## Pourquoi trier ?

Vous triez tous vos emballages...



... ils sont collectés et déposés au centre de tri ALTEM à Strasbourg.



...prêts à être transformés en produits finis (nouveaux emballages ou nouveaux produits).



Les emballages non recyclables sont valorisés énergétiquement.

Le centre de tri sépare les matériaux et les compacte en balles.

Ces matériaux sont réduits en palettes, fondus ou déchiquetés...



Les balles sont acheminées chez un recycleur ou envoyées vers de nouvelles solutions de recyclage en cours de développement.



## Au compost

### Les déchets de préparation de repas

Épluchures, restes de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, marc de café et thé avec leurs filtres en papier



Pensez à vos poules pour les restes de cuisine !

Des composteurs sont en vente auprès de votre Communauté de Communes.

### Les déchets de jardin

Feuilles mortes, fleurs et plantes fanées, brindilles



mais aussi en petite quantité : Tontes, cendres froides, essuie-tout, journaux...

Les 11 déchèteries vous accueillent du mardi au samedi aux horaires suivants :



Elles sont fermées les jours fériés.

### Horaires d'hiver :

du 1 octobre au 31 mars de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

### Horaires d'été :

du 1 avril au 30 septembre de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023



Tous les emballages et les papiers vont dans le bac de tri



## Mémo tri 2023

Les nouvelles règles de tri en vigueur en Alsace du Nord

Objectif : valoriser au mieux vos déchets et réduire les erreurs de tri



Emballages en plastique, métalliques, en carton, briques alimentaires et tous les papiers



Bouteilles, flacons, pots et bocaux



Ordures ménagères



Téléchargez l'appli

Guide du tri

54 rue de l'Industrie BP 4008 67160 Wissembourg Cedex

www.smictom-nord67.com

03 88 54 84 00

@SMICTOMNordAlsace



AGISSONS POUR LE ZÉRO DÉCHET

### Déchets verts : ne jouons pas avec le feu !

*D'après un sondage de l'ADEME, plus de la moitié des français compostent leurs déchets verts ou les déposent en déchèterie. Mais 15 % des répondants affirment les brûler ! Cette pratique génère une forte pollution, c'est pourquoi, elle est interdite.*

#### Risques pour la santé



En plus d'engendrer des troubles du voisinage par libération d'odeurs, **brûler ses déchets de tonte ou de taille** dans son jardin présente un haut risque d'**incendie**.

Les **fumées** générées contiennent de nombreux **polluants toxiques** pour l'organisme tels que les oxydes d'azote, du monoxyde de carbone ou encore des composés **cancérogènes** tels que les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).

En France, la pollution de l'air par les substances toxiques est responsable de **48 000 décès** par an (*Étude Santé Publique France*).



#### Risques pour l'environnement

La **combustion** des déchets verts à l'air libre n'est pas optimale et engendre de la pollution par production de fumée. Brûler **un mélange** de déchets verts humides, de bois traité et de résidus de plastique **aggrave la toxicité** des fumées.

Brûler **50 kg de déchets verts** émet autant de particules que **13 000 km parcourus** par une voiture diesel récente et que **l'incinération** des déchets produits sur le territoire du SMICTOM pendant **1 mois et demi** à l'usine de **valorisation énergétique** de Schweighouse-sur-Moder.

#### Et le bois de chauffage ?

*Dans les cheminées domestiques, avec du bois sec et de bonne qualité, toutes les conditions sont réunies pour que la combustion se fasse de façon performante en limitant la production de fumée toxique.*



#### Risques financiers

En cas de non-respect, les services d'hygiène de votre mairie peuvent être alertés. L'usager brûlant ses déchets encourt une **amende de 450 €** et risque d'être sanctionné pour **nuisances olfactives**.

De même, **abandonner ses déchets verts** dans la nature risque de **polluer les eaux de surfaces** par production de **lixiviats**. La sanction encourue pour cette pratique peut aller **jusqu'à 1 500 € d'amende** avec **confiscation du véhicule** ayant servi au transport des déchets.

## Quelles sont les alternatives ?

### Valoriser les déchets verts au jardin

#### Le compostage

En plus de **réduire d'au moins 1/3 vos ordures ménagères** en y intégrant vos déchets alimentaires, le compost peut accueillir les **déchets du jardin** (feuilles mortes, tontes, tailles de haies...).



Quelques mois plus tard, une fois que toutes les petites bêtes du compost ont bien travaillé, vous obtenez un **engrais de qualité** pour votre potager.

**Vous n'avez pas encore de composteur ?**

*Faites-en l'acquisition pour seulement 30 € auprès de votre Communauté de communes.*

#### La tonte mulching

Il s'agit tout simplement de **ne pas ramasser l'herbe** lors de la tonte de votre pelouse. Le sol sera ainsi **nourri et préservé de la sécheresse**.

#### Le paillage

Utilisez vos feuilles mortes, tontes de pelouse sèches et vos brindilles pour **pailler votre potager**, les pieds de vos arbres fruitiers ou vos massifs floraux. Le paillage permet de **conserver l'humidité**, protéger du froid et des mauvaises herbes tout en apportant des nutriments aux plantes.

#### Apporter ses déchets verts en déchèterie

Des **benne déchets verts** sont accessibles en déchèterie pour accueillir vos tailles de haies et d'élagage. Les branches seront triées puis broyées pour former du compost.



Même si la quantité de déchets verts collectée en déchèterie **a baissé de près de 40 %** entre 2016 et 2022, ce type de déchet **reste le plus important** en termes de tonnages.

C'est pourquoi, le flux des végétaux fait l'objet de l'un des axes d'actions du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (**PLPDMA**) du SMICTOM Nord Alsace.

#### Pour aller plus loin :

- [Guides](#) jardinage au naturel et compostage de l'ADEME
- **Retrouvez tous les numéros Info ZD** sur le site du SMICTOM <https://smictom-nord67.com>



SMICTOM Nord Alsace – 54 rue de l'Industrie - BP 40081 - 67162 Wissembourg Cedex - 03 88 54 84 00



@SMICTOMNordAlsace



## L'entretien des lisières boisées

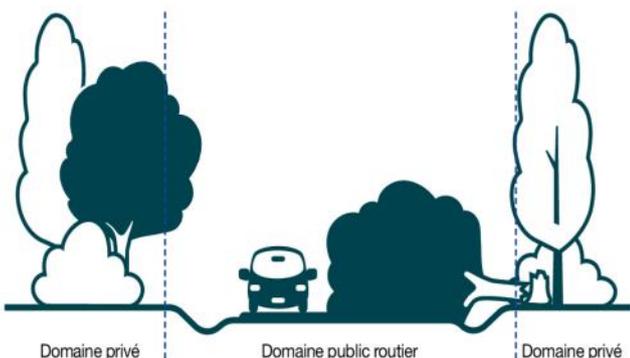
aux abords des routes départementales

## Les arbres de votre propriété relèvent de votre responsabilité

La fluidité du trafic routier et la sécurité des usagers constituent des priorités de la Collectivité européenne d'Alsace. Cette responsabilité est cependant partagée avec les propriétaires des parcelles forestières à proximité des routes départementales.

En tant que riverain d'une route départementale, vous devez :

- > **Respecter une distance légale de 2 mètres minimum entre la route et les arbres ou les haies** (plantations et branches).
- > **Entretien les arbres, arbustes et haies** de votre propriété plantés au-delà de cette limite.



Évitez tout danger, notamment la chute de branches sur les routes, en prenant les mesures nécessaires :

- > **Surveiller l'état des arbres** et procéder à des contrôles par des experts de manière préventive.
- > **Élaguer** pour anticiper la chute de branches mortes ou la rupture d'arbres présentant des symptômes de fragilité ou de dépérissement.
- > **Intervenir avec un lamier ou par coupe sélective du 1<sup>er</sup> août au 14 mars** en dehors de la période de nidification de la faune locale (hormis la sécurisation d'un site).

## Chutes d'arbres : conséquences et sanctions encourues



### ➔ Pour vous, riverain d'une route départementale

Les riverains qui ne respectent pas ces obligations sont passibles de **poursuites pénales, d'amendes et/ou de peines d'emprisonnement. La réparation financière des préjudices matériels et corporels causés vous incombe.**

À ce titre, en cas de danger avéré, la Collectivité européenne d'Alsace peut procéder à l'exécution des travaux d'élagage voire d'abattage des plantations sur une parcelle privée afin de garantir la sûreté et la commodité de passage. Les frais afférents aux opérations seront mis à la charge des propriétaires des arbres.

### ➔ Pour les usagers

Les chutes d'arbres peuvent entraîner :

- > des accidents,
- > des routes fermées et des retards,
- > la mobilisation de moyens humains et matériels importants pour dégager les chaussées.

La Collectivité européenne d'Alsace vous remercie de votre vigilance et de votre compréhension.

### ➔ Les Contacts

#### Avant toute intervention en bordure de route départementale

Prenez l'attache du Centre d'Entretien et d'Intervention (CEI) le plus proche de la Collectivité européenne d'Alsace pour définir les mesures de protection et de signalisation à mettre en place.

Rendez-vous sur [alsace.eu](http://alsace.eu), rubrique « Mobilité et transport » (liste complète des CEI disponible sur le site).

#### Un doute, une urgence, un danger à signaler ?

Vous souhaitez obtenir des renseignements ou signaler des branches tombées sur la route ou la signalisation.

Contactez-nous : ☎ 03 69 49 39 29 ✉ [routescsa@alsace.eu](mailto:routescsa@alsace.eu)

### ➔ Le mot du vice-président de la Collectivité européenne d'Alsace



Jean-Philippe Maurer

« Le dérèglement climatique que nous vivons actuellement favorise la multiplication de phénomènes météo violents, comme des coups de vent ou des tempêtes. Les agents des routes sont à chaque fois pleinement mobilisés pour dégager les chaussées des chutes d'arbres ou de branches. Aussi, les propriétaires de parcelles boisées aux abords des axes routiers ont la responsabilité de l'entretien des végétaux présents sur leur terrain. Dans cette perspective, cette plaquette vous apporte les indications nécessaires. Nous avons tous un rôle à jouer en matière de sécurité routière ! »



## JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC: DE NOUVEAUX MODES DE CONSOMMATION CHEZ LES JEUNES

### JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

La **journée mondiale sans tabac** a lieu chaque année le **31 mai**. C'est l'occasion de mettre la lumière sur cette problématique de santé publique qui concerne tout à chacun, y compris les jeunes qui expérimentent ce produit.

### LE TABAC CHEZ LES JEUNES : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

D'après une enquête menée en 2022 auprès de jeunes de 17ans [1], **la cigarette semble moins populaire** qu'elle ne l'a été il y a quelques années auprès de ces jeunes. En effet, ils fument moins de tabac en 2022 qu'en 2017 (15,6% de fumeurs quotidiens contre 25,1%)

**L'expérimentation du tabac chez les jeunes s'avère également en baisse** : en 2022, 46,5% des jeunes de 17 ans déclarent avoir expérimenté le tabac, contre 59% en 2017.

**L'âge d'entrée dans le tabagisme tend lui aussi à reculer** : en 2022, les jeunes qui commencent à fumer quotidiennement ont en moyenne 15,3 ans en moyenne contre 15,1 ans en 2017.

D'autres usages comme la chicha (narguilé) suivent également cette tendance, puisque le nombre de jeunes ayant eu recours à cette consommation au moins une fois dans leur vie est « en nette baisse par rapport à 2017 » (33,3% en 2022 contre 49,9% en 2017). Cet usage concerne principalement les garçons.

---

[1] Enquête ESCAPAD menée par l'OFDT (Observatoire Français des drogues et du tabac) qui consistait à interroger 23 701 filles et garçons durant leur Journée défense et citoyenneté (JDC) en mars 2022. Cette enquête avait déjà été menée en 2017 dans les mêmes conditions.

## DE NOUVEAUX MODES DE CONSOMMATION

Si les cigarettes ont moins la cote, ce n'est pas le cas des **cigarettes électroniques, qui ont vu leur usage quotidien tripler de 2017 à 2022**, passant de 1,9% à 6,2%. Chez les filles, la consommation quotidienne s'est vue multipliée par sept (0,9% en 2017 contre 6,3% en 2022). **Les filles sont désormais plus nombreuses à vapoter** quotidiennement que les garçons.

L'expérimentation de la **cigarette électronique est devenue également plus précoce** ; c'est désormais à 15 ans que les adolescents essaient, alors qu'ils avaient en moyenne 15,4 ans en 2017.

Les « Puff », qui sont des cigarettes électroniques **jetables** aux multiples goûts et coloris, attirent les jeunes, ce qui représente une nouvelle problématique.

## QUEL IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ?

Ces Puff sont dites « jetables », c'est-à-dire qu'après un nombre prédéfini de bouffées, elles deviennent inutilisables. Les consommateurs sont donc contraints de jeter ces cigarettes, contenant chacune une pile. Nous pouvons donc nous interroger sur l'ampleur de **l'impact environnemental** occasionné tant par la fabrication que les déchets rejetés après une utilisation somme toute bien temporaire.

Pour rappel, un **mégot** pollue **500L d'eau** à lui seul, et met **10 à 15 ans** à se décomposer, autant de chiffres qui doivent nous pousser à nous **questionner** sur ces consommations, qu'elles soient "modernes" ou plus "conventionnelles".

## LES PROJETS MIS EN OEUVRE

En partenariat avec le Comité du Bas-Rhin de La Ligue contre le cancer, la commune continue de **lutter contre la normalisation du tabagisme** dans nos espaces publics et notre quotidien.

**Réfléchir à notre usage du tabac, c'est déjà un premier pas !**



Le Comité du Bas-Rhin de La Ligue contre le cancer travaille à introduire **une réflexion en santé dès le CM2**.

La nouvelle édition 2023-2024 de **l'Agenda scolaire « Ma Santé, j'en prends soin ! »** sera distribuée gratuitement lors de la rentrée 2023 aux élèves de CM2 du département.

**Guider les adultes de demain pour faire les bons choix concernant leur santé, une mission prioritaire !**

### Contact :

Noémie PONSIN - Chargée de prévention  
@ cd67@ligue-cancer.net  
T 03 88 24 17 60  
Comité du Bas-Rhin de La Ligue contre le cancer  
21 rue des Francs-Bourgeois 67000 Strasbourg

# Infos | Quelques règles de bon voisinage

## Déjections canines

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des **déjections canines** sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe dont le montant s'élève à 35 €

Les résidus de crottes de chiens sont interdits sur :

les voies publiques les trottoirs

- les espaces verts publics ;
- les espaces des jeux publics pour enfants

Il s'agit tout simplement du respect des mesures d'hygiène publique.



## Promenades des vos animaux de compagnie

Les chiens doivent être tenus en laisse dès qu'ils sont sur le domaine public.

## Entretien des trottoirs et taille des haies ,arbres

Nous vous rappelons que vous êtes responsables de la propreté des trottoirs longeant votre propriété.

Pensez également à élaguer vos arbres et à tailler vos haies situées à proximité de la voie publique, afin de faciliter la circulation des piétons.

## Syndicat des Eaux-relevé des compteurs

Le Syndicat des Eaux du Canton de SELTZ informe l'ensemble de ses abonnés que la campagne des relevés des compteurs d'eau s'effectuera du 1er juillet au 1er septembre 2023. A cet effet nos agents se présenteront à votre domicile.



Nous vous remercions de bien vouloir leur faciliter l'accès à votre compteur d'eau et de veiller à la propreté des installations des coffrets de comptage.

Mr. Jean - Luc HEYD est l'agent en charge de notre commune.

# Achat | Arbres fruitiers



La Communauté de Communes de la Plaine du Rhin subventionne la plantation d'arbres fruitiers dans le but de préserver notre espace naturel et en particulier les vergers.

Cette aide permettra aux particuliers de bénéficier d'une subvention représentant les 2/3 du prix d'achat pour les arbres « haute tige », « tige » et les tuteurs.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec le délégué communal, M. ALBENESIUS Laurent au 03 88 86 85 37.

Vous trouverez également les informations sur le site internet de la commune.



# Prêt | Banque de matériel



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DU RHIN

3 rue Principale - BP 10003 - 67930 BEINHEIM

Tél. 03.88.53.08.28 - Fax. 03.88.53.08.29

site : [www.cc-plaine-rhin.fr](http://www.cc-plaine-rhin.fr)

### BANQUE DE MATERIEL

	PODIUM ROULANT	1 CHAPITEAU	2 CHAPITEAUX	1 CHAPITEAU + PODIUM	2 CHAPITEAUX + PODIUM	TONNELLE 5x5	TONNELLE 6x6	REMORQUE FRIGORIFIQUE	ESTRADE AMOVIBLE	GARNITURE 1 table + 2 bancs	GRILLE EXPO
Associations	134 €	154 €	286 €	264 €	380 €	40 €	60 €	135 €	135 €	2,50 €	1,00 €
Communes	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Privés	231 €	209 €	380 €	418 €	572 €	60 €	80 €	Non louée	Non louée	4,00 €	1,00 €
Manifestations à but humanitaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Caution	400 €	400 €	800 €	800 €	1 200 €	100 €	100 €	400 €	400 €	10 € par garniture	0,00 €
<b>Les communes sont dispensées de cautionnement - Toute annulation donnera lieu à une facturation d'un montant de 100 €</b>											
Particularité des locations	longueur 8,21m poids 2500 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- nombre de tonnelles : 4 - sur rack poteaux mesurant 5m	- nombre de tonnelles : 2 - sur rack poteaux mesurant 6m	Longueur : 4m Branchement sur courant 220 V	Deux possibilités de location : 50 ou 100 m² Longueur : 4,50m sur remorque	- 50 garnitures (min. par location : 25) - Pour les privés : uniquement avec location d'une tonnelle ou chapiteau	Nombre de grilles : 20 (2x1,25m l'unité)
Moyen de transport	Tracteur ou camion	Tracteur + remorque ou camion	Tracteur + remorque ou camion	Tracteur + remorque ou camion	Tracteur + remorque ou camion	pour 1 tonnelle prévoir remorque ou tracteur	pour 1 tonnelle prévoir remorque ou tracteur	Véhicule pouvant tracter 1400 kg + Permis E ou tracteur	Véhicule pouvant tracteur 1400 kg + Permis E ou tracteur	Véhicule pouvant tracteur 1400 kg + Permis E ou tracteur	Camionnette ou Fourgonnette
Déroulement de la réservation	1. Faire une demande de réservation écrite à l'aide du formulaire disponible à la Communauté de Communes ☎ 03.88.53.08.28 ou par courriel à <a href="mailto:rachel.gressel@cc-plaine-rhin.fr">rachel.gressel@cc-plaine-rhin.fr</a> 2. Remettre à la Communauté de Communes un chèque de caution libellé à M. le Trésorier de Seltz 3. Pour les associations : remettre l'attestation d'assurance à la CCPR 4. Prendre rendez-vous auprès des personnes suivantes : - M. Francis RAPP ☎ 06.81.86.69.48 courriel : <a href="mailto:rappf@wanadoo.fr">rappf@wanadoo.fr</a> OU - Mme Marie WIEDENBERG ☎ 03.88.53.04.72 courriel : <a href="mailto:marie.wiedenberg@wanadoo.fr">marie.wiedenberg@wanadoo.fr</a>										
Gérance du matériel	Association "Action Kutu"										CCPR
Responsable	M. Francis RAPP, Président de l'association "Action Kutu", 06.81.86.69.48										CCPR
Lieu de prise en charge	Zone d'activités - 4 rue du Buisson à BEINHEIM										CCPR
Date de prise en charge	rendez-vous à convenir avec un membre de l'association										sur rendez-vous
Date de retour	rendez-vous à convenir avec un membre de l'association										sur rendez-vous
<b>Nous mettons également à la disposition des communes : un pupitre de conférence - une sonorisation - un vidéoprojecteur - un écran - des barrières de chantier</b>											
<b>La CCPR met à la disposition des communes (ou syndicats) une machine de pliage et mise sous enveloppes au tarif de 50 € la journée (ne pouvant être utilisée qu'au siège)</b>											

# Démarches | Carte d'identité et passeport

Attention !!!! Les délais d'attente sont actuellement de **4 mois pour la prise de rendez-vous** pour le dépôt de la demande et de **5 à 6 semaines pour la production** du document,



**Attention, il n'est plus possible de faire sa demande à la mairie de SELTZ.**

**Le Conseil Municipal a décidé, par délibération, d'arrêter ce service.**

De manière à ne pas être désagréablement surpris au départ de vos vacances, pensez à vérifier la date de validité de vos pièces d'identités (carte d'identité / passeport).

Par ailleurs, lors de l'organisation de vos voyages pensez à demander quels sont les documents dont vous aurez besoin lors de votre séjour.

**Les demandes de CNI et passeports sont à déposer dans une des 31 mairies** suivantes:

Bischheim, Bischwiller, Brumath, Drulingen, Eckbolsheim, Erstein, Fegersheim, Geispolsheim, **Haguenau**, Hoenheim, Illkirch-Graffenstaden, Ingwiller, **Lauterbourg**, La Wantzenau, Lingolsheim, Molsheim, Niederbronn-les-Bains, Obernai, Ostwald, Sarre-Union, Saverne, Schiltigheim, Schirmeck, Sélestat, Souffelweyersheim, Strasbourg, Truchtersheim, Vendenheim, Val de Moder, Villé, Wasselonne et **Wissembourg**.

Pour vos démarches, **privilégiez la prise de rendez-vous** auprès du service concerné de la mairie dans laquelle vous souhaitez faire la demande.

## Passeport:

- 86 € Timbres Fiscaux pour la demande d'un passeport d'un majeur, 42 € pour les mineurs de plus de 15 ans et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans,
- 2 photos d'identité,
- Justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois),
- L'ancien passeport en cas de renouvellement.
- Copie de la pièce d'identité d'un des parents pour un mineur.

Pièces à fournir pour les demandes de CNI et Passeport:

## CNI:

- La CNI reste gratuite lors d'une première demande et de son renouvellement et sur présentation de l'ancienne, sinon un tarif de 25€ sera appliqué pour tout remplacement d'une CNI perdue ou pour non présentation de l'ancienne,
- 2 photos d'identité,
- Justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois),
- Copie de la pièce d'identité d'un des parents pour un mineur.

# Anniversaires des aînés



WALTER Joséphine  
102 ans



ALBENESIUS Cécile  
98 ans



HOERD Odette  
93 ans



JOOS Marthe  
90 ans



HOFFMANN Eugène  
80 ans



WAHL Louis  
80 ans



BOLLMANN Justine  
80 ans

# Anniversaire de Mariage

## Noces d'or

DAUER Daniel et KNAUB Liliane

Le 06 juillet 2023



# Horaires | Centre des Finances Publiques



## Trésorerie de HAGUENAU

### Coordonnées

2, rue du Clabaud

BP 60254

67504 Haguenau Cedex

Tél : 03 88 53 26 26

Site web : <http://www.impots.gouv.fr>

Le Lundi : de 08h30 à 12h15

Avec ou sans rendez-vous

Le Mardi : de 08h30 à 12h15 de 13h30 à 16h00

Sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi

Le Mercredi : de 08h30 à 12h15

Avec ou sans rendez-vous

Le Jeudi : de 08h30 à 12h15 de 13h30 à 16h00

Sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi

### Point—relai de paiement :

**Pour les paiements** en espèces jusqu'à 300 € et en CB, les factures munies d'un datamatrix (QR code) peuvent être payées au :

#### Dépôt de pain SCHNEIDER

8, route de Strasbourg - 67470 SELTZ

### Permanences du Service des Impôts

#### des Particuliers de WISSEMBOURG

Accueil fiscal, uniquement sur rendez-vous, les mercredis matins

En mairie de SELTZ—semaine paire / En mairie de LAUTERBOURG—semaine impaire

Possibilité de s'inscrire soit en ligne, soit en contactant l'accueil des mairies de SELTZ ou de LAUTERBOURG

# Horaires | PREFECTURE

Depuis le 1er mars 2023, les horaires d'accueil du public sont modifiés comme suit :

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 15h30;
- Jeudi : de 8h30 à 12h;

La préfecture est fermée entre 12h et 13h les lundis, mardis, mercredis et vendredis.

Retrouvez tous les renseignements sur vos démarches sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin : <https://www.bas-rhin.gouv.fr>

# Horaires | Mairie de Schaffhouse

Adresse: 6, rue Principale—67470 SCHAFFHOUSE-PRES-SELTZ

Tél : 03 88 86 50 23

E-mail: [mairie.schaffhouse-seltz@laposte.net](mailto:mairie.schaffhouse-seltz@laposte.net)

Site internet : [www.schaffhouse.fr](http://www.schaffhouse.fr)

Permanences: Mardi de 10h à 11h et de 17h à 18h,

Vendredi de 16h à 18h,

**En dehors de ces horaires nous vous remercions de prendre rendez-vous.**



# Horaires | Permanences médicales

De **20h à minuit** vous pourrez joindre le **médecin de garde** au **03 69 55 33 33**

De **minuit à 8 h** les appelants seront pris en charge par le **SAMU-Centre 15**.

Cette procédure sera valable pour toutes les nuits

et en journée les samedis, dimanches et jours fériés.

# Mémo | Numéros d'urgence

SAMU: 15  
POMPIERS: 18  
POLICE SECOURS: 17



MEDECIN DE GARDE : 03 88 11 69 00  
GENDARMERIE: 03 88 86 50 12  
GAZ - EDF : 0810 433 068  
EAU USEE: 03 88 19 97 09  
EAU POTABLE: 03 88 86 51 74

# Utile | Ramoneurs

RAMONAGE GIEDIENGER SARL  
BITZ Jean-Claude  
31 Rue des Tilleuls  
67470 MOTHERN  
03 88 34 38 54

FRANCE RAMONAGE  
2 rue de l'Eglise  
67470 SELTZ  
06 30 45 01 54

# Conseil de Fabrique

M. LOEFFLER Francis (Président)  
06 06 86 16 54

# Fermeture de la mairie

Le secrétariat sera fermé pour congés annuels  
du jeudi 03 août au vendredi 25 août inclus.

En cas d'urgence s'adresser au Maire ou aux Adjoint

03.88.86.12.27 – 03.88.86.80.46 – 03.88.86.83.08 - 03.88.86.86.76

Philippe GIRAUD

André MARMILLOD

Corinne HOERD

Lionel STOLTZ

## Message important pour nos aînés

Nous nous retrouverons pour le traditionnel  
repas de Noël à la salle des fêtes de Schaffhouse  
Le dimanche 10 décembre 2023.

**Toute l'équipe municipale vous souhaite un agréable été !**

